

**RAPPORT DE LA MISSION EFFECTUÉE À L'ILET CHANCEL (MARTINIQUE)
8 avril- 22 avril 1994**

**LES IGUANES
IGUANA DELICATISSIMA
DE L'ILET CHANCEL (MARTINIQUE)**



JUIN 1994

MICHEL BREUIL

**OFFICE NATIONAL DES FORETS - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (MARTINIQUE) -
LABORATOIRE DES REPTILES ET AMPHIBIENS MNHN**

LES IGUANES (*IGUANA DELICATISSIMA*) DE L'ILET CHANCEL.

Les iguanes sont des Reptiles végétariens qui fréquentent le bord des rivières, les falaises côtières et les mangroves. Les Petites Antilles abritent deux espèces. La première, l'iguane vert ou iguane commun (*Iguana iguana*) se rencontre également en Amérique centrale et dans le nord de l'Amérique du Sud. La seconde, l'iguane antillais (*Iguana delicatissima*) est une espèce endémique des Petites Antilles. Ces deux espèces sont actuellement complètement protégées depuis 1989.

1. Différences entre les deux espèces d'iguanes

La détermination des deux espèces d'iguanes pose parfois quelques problèmes. Certains individus sont très méfiants et ne sont visibles qu'un court instant, en revanche d'autres peuvent être observés à loisir. Quand ces animaux sont dans les arbres, les feuilles et les branchages masquent parfois les caractères diagnostiques. Ces deux espèces, morphologiquement voisines, se différencient par plusieurs caractères, mais un seul est fiable en toutes circonstances. Chez *Iguana iguana*, il existe une plaque subtympanique qui est séparée du bord inférieur du tympan par un maximum de 12 écailles. Cette plaque mesure au moins 80 % du diamètre maximal du tympan (Lazell, 1973). Chez les vieux mâles, elle peut atteindre la taille d'une pièce de 5 francs et de ce fait elle est facilement visible. Elle est prolongée antérieurement par des écailles de petite taille. Elle est d'autant plus grande que l'individu est âgé. Chez *Iguana delicatissima*, cette plaque subtympanique de grande taille n'existe pas, elle est remplacée par une série d'écailles labiales plus ou moins isodiamétriques. La difficulté de détermination est accentuée par le fait que ces deux espèces semblent s'hybrider. Dans l'archipel guadeloupéen, l'observation de plusieurs centaines d'individus des deux espèces nous a permis d'établir d'autres critères de différenciation. Tous les iguanes verts (*Iguana iguana*) adultes que nous avons observés possèdent une queue annelée (vert-gris plus ou moins prononcé, noire) alors que tous les iguanes antillais (*Iguana delicatissima*) possèdent une queue marron unie ou verte. De plus, la coloration générale du corps est complètement différente. L'iguane vert présente une coloration dorsale vert-gris avec des rayures ou des mouchetures plus ou moins prononcées. Les couleurs sont d'autant plus vives que l'animal vient de muer. Chez l'iguane antillais, la coloration, juste après la mue, est vert pomme, sans aucun dessin. Avec le temps et les frottements contre les branches des arbres, cette coloration tourne au brunâtre, l'individu peut être alors vert avec des stries brunes ou alors présenter des marbrures, la coloration finale est brunâtre uniforme. La carte N° 1 donne la répartition dans les Petites Antilles des deux espèces (d'après Breuil et al. 1994).

2. Les Iguanes dans les Antilles françaises

En Martinique, au moment de l'implantation européenne, *Iguana delicatissima* était abondant et, progressivement, il a été éliminé à la suite de l'introduction de la mangouste (Pinchon, 1967). En Martinique, c'est la chasse qui semble avoir été l'élément le plus important du déclin de cette espèce. D'après des renseignements dignes de foi (photographie, animaux conservés), *Iguana delicatissima* est actuellement présent à Anse Couleuvre, dans les Bois du Morne Capot (Bois Montout) et sur l'îlet Chancel. Ces

localisations correspondent exactement à celles citées par Pinchon (1967). Un *Iguana delicatissima* ayant voyagé comme passager clandestin a été trouvé à Grand Rivière dans une barque provenant de Dominique, il a été porté aux Services vétérinaires de Martinique. Des *Iguana iguana* sont également présents en Martinique où ils ont été introduits au Fort Saint-Louis.

Dans l'archipel Guadeloupéen, la répartition des iguanes était peu connue, et avant que nous ne commencions nos observations, seules quelques localités étaient indiquées dans la littérature : Ilet Pigeon et côte adjacente sous le vent (*Iguana iguana*), Bois Eusèbe (Grande Terre) et La Désirade (*Iguana delicatissima*). Des iguanes ont également été signalés sur la côte au vent de la Guadeloupe (Lazell, 1973). Quelques *Iguana iguana* ont toujours été connus du Fort Saint-Charles (Basse- Terre) qui se situe à moins de 2 km du massif de Houëlmont où cette espèce est connue (Currat, 1980). Les deux espèces habitent l'archipel des Saintes où elles cohabitent (Lazell, 1973).

Les observations que nous avons réalisées depuis 1989 montrent que la situation est très différente de celle donnée par la littérature. En effet, les prospections fines réalisées sur l'Archipel des Saintes montrent que l'iguane commun est en pleine extension et devient même un véritable fléau pour les Saintois. Il a chassé de l'ouest de Terre de Haut *Iguana delicatissima* qui habitait cette zone dans les années soixantes et a conquis et colonisé Terre de Bas qui n'abritait que *Iguana delicatissima*. Cette élimination se fait probablement par compétition directe (l'iguane commun est nettement plus gros que l'iguane antillais) et par hybridation. Sur Terre de Haut, malgré des recherches intensives, il nous a été impossible de découvrir *Iguana delicatissima*. En revanche, dans l'ouest de Terre de Bas, il demeure encore quelques individus et des hybrides. Ainsi, on peut maintenant considérer que *Iguana delicatissima* va être éliminé très prochainement de cet archipel (Breuil et Sastre 1993 ; Breuil et al. 1994). Cette menace sur cette espèce était jusqu'à présent inconnue et constitue un facteur de régression particulièrement problématique.

Sur la Basse Terre, *Iguana delicatissima* n'avait jamais été signalé. Nos recherches effectuées au printemps 1993 et durant les étés 1992 et 1993 nous ont permis de découvrir quelques populations dans les ravines humides de la côte au vent (carte N°2). Les effectifs semblent peu importants et ces iguanes sont victimes d'une pression de chasse non négligeable sans compter ceux qui sont victimes du trafic routier. De plus, ces iguanes cohabitent avec des *Iguana iguana* et les hybrides entre les deux espèces ne sont pas rares. Il est à craindre qu'à court terme ces populations, les seules de la Basse-Terre, se fassent éliminer comme l'ont été celles des Saintes (Breuil et Sastre, 1993, Breuil et Thiébot, 1993, Breuil et al., 1994).

Sur la Grande Terre, *Iguana delicatissima* n'est connu que d'une localité (Bois Eusèbe) (Lazell, 1973). En dépit de plusieurs prospections, à différentes périodes de l'année, nous n'avons pas retrouvé cette espèce. En revanche, quelques populations d'*Iguana iguana* sont connues (Carte N°3).

A Saint-Barthélémy, *Iguana delicatissima* était considéré comme très abondant par Lazell (1973) sur les îles Fourchue, Chevreau et Frégate où il formait dans les années 1960 des "huge swarms". Actuellement, il a disparu de ces îles en raison de l'introduction de caprins avec qui il est en compétition. Il en resterait moins de 250 sur Saint-Barthélémy où ils sont menacés par la destruction et la fragmentation de l'habitat, le trafic routier, l'introduction de prédateur comme les chats et les chiens (Day et Thorpe, 1992, Day, 1992). Il était aussi présent à Saint-Martin, mais nous n'avons aucune donnée récente pour cette île et il est probable compte tenu de son évolution similaire à celle de Saint-Barthélémy que la situation soit comparable.

L'île de la Désirade a toujours été connue pour abriter *Iguana delicatissima* (Pinchon, 1967 ; Lazell, 1973 ; Schwartz et Henderson, 1990). D'après nos observations et celles de Mark Day, les iguanes affectionnent tout particulièrement la végétation du littoral où ils sont particulièrement abondants.

La population d'iguanes des îles de la Petite Terre constitue une sorte d'énigme. En effet, bien que ces îles aient été visitées par un herpétologiste américain en 1961 (Lazell, 1964; 1972), la présence d'iguanes n'est pas mentionnée par ce même auteur qui consacra en 1973 un travail aux iguanes des Antilles. En revanche, la présence d'iguanes est bien connue des anciens habitants, des anciens gardiens du phare et des pêcheurs. La présence d'*Iguana delicatissima* aux îles de la Petite Terre n'apparaît pas dans la dernière compilation de Schwartz et Henderson (1990). Lors de ma première visite de Petite Terre au printemps 1992, je me suis rendu compte de l'importance de cette population d'*Iguana delicatissima* qui, jusqu'à présent, était passée inaperçue aux yeux des naturalistes. Compte tenu des risques que courent les autres populations d'*Iguana delicatissima* des Antilles françaises et d'une situation analogue pour celles des Antilles anglaises, les îles de la Petite Terre constituent la plus importante concentration d'iguanes de toute la Caraïbe.

3. Les Iguanes dans les Antilles anglaises

Les effectifs des populations d'*Iguana delicatissima* dans les îles anglaises de la Caraïbe ont été estimées par Mark Day (inédits) à l'occasion de plusieurs séjours. Actuellement, cette espèce a été éliminée de Barbude, Saint-Christophe, Nevis et a probablement disparu d'Antigue. Dans les îles du Nord, il n'est plus présent qu'à Saint-Eustache et Anguille où son effectif ne dépasserait pas 500 individus. A la Dominique, les estimations font état de moins de 10000 iguanes qui sont menacés par la destruction des habitats littoraux et par la chasse qui se fait toute l'année en dépit de la législation locale. De ce fait, des femelles pleines sont tuées ce qui limite le renouvellement de la population. Des iguanes sont régulièrement capturés vivants à Saint-Eustache et vendus à des restaurants à Saint-Martin (Day, 1993).

Quelle que soit l'île considérée, *Iguana delicatissima* souffre des activités humaines : chasse, trafic routier, mangouste, chien, chat, destruction et fractionnement de l'habitat, compétition avec les caprins et ovins. Dans certaines d'entre elles, *Iguana delicatissima* pâtit de la compétition et de l'hybridation avec *Iguana iguana* qui semble plutôt favorisée par les activités humaines comme aux Saintes et dans le sud de la Guadeloupe (Breuil et Sastre, 1993, Breuil et Thiébot, 1993).

Les iguanes de l'îlet Chancel.

Cet îlet se trouve dans la Baie du Robert, (est de la Martinique) il se situe à environ 250 m de la Pointe Ecurie. Le chenal séparant la Martinique de cet îlet ne dépasse pas 5 m de profondeur. Avec une longueur de 2,1 km et une largeur maximale de moins de 900 m, cet îlet est le plus grand de la baie. Sa superficie totale est de l'ordre de 80 ha, soit 0,8 km², son altitude maximale est de 68 m.

Habité par les Précolombiens, puis par des Dominicains qui pratiquaient un élevage de cabrits et de porcs, il a été un lieu de culture, le siège d'une poterie et d'un four à chaux. Actuellement, il est habité en permanence dans sa partie ouest. Des lapins (disparus depuis quelques années) et environ 300 moutons peuplent l'îlet Chancel. Des chats errants, des manitous sont également présents ainsi qu'une impressionnante colonie de guimbos (*Brachyphylla cavernarum*).

Les milieux de l'îlet.

Les milieux littoraux

Suivant la nature du substrat géologique (falaises surplombant la mer, plage de sable, plage de galets), différentes formations végétales se sont installées.

Mangrove :

Elle se situe sur les cotes basses à substrat sableux. Elle est plus développée sur la côte sud mais n'est jamais de très grande étendue. Les Rhizophoras sont peu abondants et localisés à trois zones principales :

- La Rue (zone du débarcadère de M. Omer Brington),
- L'extrémité est de la côte sud, avant la falaise,
- La mangrove nord.

Les Avicennias se trouvent en arrière des zones à Rhizophoras mais également directement en front de mer. Ils sont plus abondants que les précédents et sont répartis sur la côte sud.

La répartition des iguanes.

La recherche des iguanes a été réalisée en observant les arbres et le sous-bois avec des jumelles à toutes les heures de la journée et dans certaines zones en les "levant" par le bruit que nous faisons en nous déplaçant bruyamment dans les feuilles sèches. Comme l'activité des iguanes dépend des heures de la journée et des conditions climatiques, nous nous sommes éforcés lorsqu'une première prospection s'avérait vaine de la recommencer à une autre période (voir quelques remarques sur la biologie des iguanes de Chancel).

Nous avons prospecté la quasi totalité de la surface de l'îlet Chancel afin de localiser les différentes "colonies" d'iguanes. Les zones dénudées ou faiblement couvertes par la végétation, bien que pouvant être traversées par les iguanes n'abritent aucune population :

- les sols nus
- les savanes herbeuses,
- les savanes herbeuses avec Guajum officinale, Hippomane mancenilla, Acacia nilotica, Opuntia sp., Tabebuia pallida,
- l'ancienne piste d'atterrissage actuellement colonisé par des Croton flavens, des Opuntia sp., des Acacia nilotica et sur les bords par quelques Bontia daphnoïdes.

Les colonies d'iguanes se trouvent localisés sur les zones arborées notamment celles où poussent des arbres à feuilles plus ou moins persistantes. Ils semblent absents des zones mixtes littorales à poiriers et à mancenilliers qui, à cette époque de l'année ne possèdent plus de feuilles. De même dans le bosquet à Bois campêche, à l'est de La Rue, nous n'avons découvert aucun iguane. Une telle situation n'a rien d'étonnant, puisque les iguanes se nourrissant tous les jours ne trouvent pas les feuilles qu'ils consomment régulièrement.

A partir des densités observées dans les différentes zones de l'îlet, nous pouvons envisager plusieurs ensembles de populations plus ou moins séparées les unes des autres à

cette période de l'année. Il est probable que durant l'hivernage, les iguanes soient plus dispersés.

Morne 52 = site N°5 :

Description du milieu :

Le morne 52 est situé dans la partie centre-ouest de l'île. Il est couvert par une végétation xérophile de Bois campêche, de poiriers pays (encore relativement verts à la période d'observation), de raisiniers bord de mer, de bois chique, de goyaviers, d'acacias, de gommier rouge, de cierges, de ti-baume, d'oliviers bord de mer. Dans les espaces découverts, ce sont les ti-baumes et les cierges qui ont colonisés ces espaces libres. Ce morne est ceinturé par une savane parsemée de goyaviers, de poiriers et de mancenilliers à l'exception du côté nord-est qui débouche sur le littoral. Il existe deux mares, l'une au nord, l'autre au sud, qui étaient à sec.

Iguanes :

Sur ce morne, la prospection aux jumelles n'est pas très aisée compte tenu de la couverture feuillue encore dense. Néanmoins j'ai pu découvrir le même jour 2 iguanes, un jeune d'environ 60 cm et une femelle atteignant 90 cm. De plus au cours de la même prospection, j'ai "levé" trois autres individus. A partir de ce centre de dispersion, les iguanes peuvent rayonner sur le littoral.

La Rue-Four à Chaux = site N°1

Description du milieu

La rue est la zone littorale délimitée au nord par le four à chaux et comprenant toutes les anciennes habitations s'étendant au sud. La végétation arborée est constituée par des rhizophoras, des avicennias, des catalpas, des mancenilliers, des poiriers, des campêches, des ficus-maudits, des tamarins, des samanas, des calebassiers. Les oliviers bord de mer constituent l'essentiel de la strate arbustive avec quelques rares bois couleuvre perchés sur des ruines. Il n'y a pas de strates herbacées à part quelques pieds rachétiques d'opuntia.

Les canards, les oies et les poules sont particulièrement abondants. De nombreux moutons sillonnent cette zone, deux porcs sont maintenues dans un petit enclos sous un avicennia habité par des iguanes. Le sol est de nature pierreuse, il est creusé par de nombreux terriers de crabes et de bernards-l'hermite.

Iguane.

Ce site a été le mieux étudié. 15 iguanes ont été capturés, dont 2 avaient déjà été marqués par Mark Day, quatre autres iguanes ont été vus, sans pour autant qu'ils puissent être capturés. Leurs photos montrent qu'ils ne correspondent à aucun des animaux observés au préalable ou capturés par la suite.

4 mâles ont été capturés :

cm/ N°iguane	C2	C9	C12	342
LT	85,5	90	91,8	103
SVL	23,2	24	25,5	28,4
LTt	46,8	51	54	65,6
ITt	31,7	32	35,5	49

LT : longueur totale ; SVL : longueur museau cloaque ; LTt : longueur tête ; ltt : largeur tête ; QC : queue coupée. Les mesures sont en centimètres.

Seul le mâle N°342, marqué par Mark Day présente les caractéristiques typiques d'un adulte parfaitement développé : couleur du corps marron, muscles des mâchoires poéminents, premières épines dorsales de grande taille. Les trois autres mâles, reconnus comme tels par la présence des pores fémoraux possèdent encore une coloration vert pomme qui est typique des jeunes. Ces trois mâles ayant des tailles très proches ont sans doute le même âge.

7 femelles adultes et subadultes ont été capturées

cm/N°	C16	C15	C13	C14	C5	C4	342
LT	73	76	79,8	83,5	91	96	91
SVL	19	20,5	23	23	27	27,4	28
LTt	39,5	39	43	45,5	48,6	50,5	52,6
ITt	25,5	26,5	28	30,5	31	32,5	33

Les femelles C5, C4, 342 peuvent être considérées comme sexuellement matures alors que les quatre autres ne le sont probablement pas. Outre l'absence de pores fémoraux, les jeunes femelles ne présentent pas une base de la queue élargie comme chez les mâles.

4 juvéniles de sexe indéterminé ont été capturés

cm/N°	C8	C3	C11	C1
LT	19 QC	49	52	65,5
SVL	12	13,5	14	17,5
LTt	25,8	29,1	29	36,2
ITt	17	20	19,5	25,2

Ces jeunes correspondent à deux classes d'âge. D'après M. Omer Brington qui habite sur Chancel, il n'y a pas de saison de reproduction bien marquée, les jeunes peuvent apparaître aussi bien durant le Carême que durant l'hivernage.

L'effectif de la population de La rue Case Nègre, de la maison de M. Omer Brington, au chemin passant au-dessus et à la limite sud du boisement est au minimum de 19 individus. Compte tenu de la difficulté à les repérer, un effectif de plus de 30 individus est envisageable sur une superficie de 10 000 mètres carrés soit un hectare. Cette estimation comprise entre 20 et 30 individus par hectare servira de base à l'estimation de la population totale. Comme La rue Case Nègre semble être un milieu privilégiée pour la survie des iguanes (déchets d'alimentation, nourriture fournie aux oiseaux de basse-cours, présence des différents mangles à feuilles persistantes), les valeurs obtenues par la suite se ront considérées comme des valeurs limites.

Plage du trapèze = site N°2

Cette plage de sable est bordée par un cordon littoral formé d' avicennia, de conocarpus, de mancenilliers, de catalpa, d'oliviers bord de mer ; cette végétation se prolonge vers l'intérieur par des mancenilliers, des oliviers, des randias parmi lesquelles émergent quelques coccotiers. Cette plage constitue la limite ouest d'un ensemble boisé qui s'étend jusqu'au plateau à opuntias de l'extrémité Est et qui constitue le site N°4

Trois iguanes ont été observés dans cette zone, un jeune a été capturé sur un poirier et un mancenilier en bordure de plage, un autre jeune se trouvant sur un poirier n'a pu être capturé. Le troisième individu observé était une femelle qui se trouvait au sol et qui détalla à notre arrivée. L'individu capturé (C7) a été marqué avec une perle jaune. (LT 73,5 ; SVL : 21,2 ; LTt : 40 ; ITt : 26,5).

Versant-sud boisé de la Péninsule Est = site N°4

Cette zone se situe au nord des deux plages de la côte Sud, elle est délimitée à l'est par quelques pieds de rhizophoras, succédant à la base de la falaise à un peuplement mixte de raisiniers et de mancenilliers. Elle est délimitée au nord par la ligne de crête constituant l'ancienne piste d'atterrissage et le chemin la prolongeant vers l'est et allant au plateau à Opuntias. La surface boisée correspondant à ce site recouvre environ 7,5 ha.

Un parcours en zigzags le long de ce site a permis de "lever" un jour 15 iguanes différents et un autre jour 20. Il faut noter que certains individus ne bougeront pas même si l'on passe à quelques centimètres d'eux. Ces iguanes semblent très sédentaires. En effet, un individu a été observé 2 fois dans le même trou de poirier où il s'était réfugié à mon approche. Je n'ai pas réussi à l'attraper, mais néanmoins, j'ai pu prélever un petit morceau de queue enregistrée sous le numéro C6.

Si l'on admet une densité de 20 individus à l'hectare, un effectif supérieur à 100 iguanes est envisageable.

Plateau à Opuntias. = site N°6

L'extrémité de la Péninsule Est est dépourvue d'arbres. elle est peuplée par des buissons d'opuntias, des cierges, des ti-baumes et des mancenilliers rabougris. ce peuplement se retrouve au-dessus de la falaise Sud. Dans cette zone très difficile à explorer, car très piquante, j'ai entendu le départ d'au moins 10 iguanes différents. Ces départs peuvent parfois les conduire sur de grandes distances et les amener sur la plage en contre-bas.

Massifs d'arbres de l'avancée Sud = site N°7

Ces massifs sont formés par des poiriers et des mancenilliers séparés par des espaces de savane plus ou moins parsemés de goyaviers. Ces massifs ne semblent pas densément peuplés par les iguanes, bien que l'on puisse observer quelques individus sporadiques (deux au total).

Morne de l'oratoire = site N°3

On accède à ce morne qui se trouve au nord du site N°1 par un chemin qui part du col à l'est du morne 52. La végétation arborée est constituée par des poriers, des mancenilliers, des acacias et quelques rares figuier-maudit. La strate arbustive est formée par des oliviers bord de mer, des ti-baumes et des opuntias. La limite sud du morne de l'oratoire est formée par un taillis ouvert à ti-baumes et opuntias. A l'est, dans le virage du chemin venant de l'avancée sud, se trouve une mare asséchée au moment de nos observations.

Un iguane femelle (C10) qui se chauffait sur le bord de la mare a été capturée (LT : 84 ; SVL : 23,5 ; LTt 43,5 ; ITt : 29,5). Il a été marqué avec une perle rose. Sur le pourtour de la mare et ses abords immédiats, 5 autres iguanes ont été levés. De plus, un jeune iguane a été observé dans un buisson d'opuntias et de ti-baume juste au début du chemin.

Références bibliographiques

- BREUIL M. & SASTRE C., (1993) - Essai d'inventaire écologique de l'Archipel des Saintes (Guadeloupe), Vertébrés sauf oiseaux. *Rapport Parc National de la Guadeloupe* , 25 pp.
- BREUIL M., DAY M. & THIEBOT B., (1994) - L'Iguane antillais (*Iguana delicatissima*), une espèce en voie de régression. *Le Courrier de la Nature* , sous presse.
- BREUIL M. & THIEBOT B., (1994) - Essai d'inventaire des iguanes (*Iguana iguana* et *Iguana delicatissima*). *Parc national de la Guadeloupe- Association pour l'Etude et la Protection des Vertébrés des Petites Antilles.* , 17 pp.
- CURRAT P., (1980) - Reptiles des Antilles. *C.D.D.P. Guadeloupe* , 1-120.
- DAY M. (1993) - *Current Research upon the Lesser Antillean Iguana, Iguana delicatissima : Interim Report* . Interim Report, Department of Zoology, Aberdeen- Forestry Division, Botanic Gardens, Roseau, CW Dominica. 5 pp .
- DAY M. (1991) - *Iguana delicatissima Research Stage 1 Preliminary report (1991)* . Université d'Aberdeen (Ecosse). 4 pp.
- DAY M. (1992) - *Statut de l'iguane Iguana delicatissima sur l'île de Saint-Barthélemy* . Université d'Aberdeen, Ecosse. 1 p.
- DAY M. & MORTON M. (1993) - *Home range and Habitat utilization in the Lesser Antillean Iguana (Iguana delicatissima) During the reproductive season* . Interim Report, Department of Zoology, Aberdeen- Forestry Division, Botanic Gardens, Roseau, CW Dominica. 20 pp.
- DAY M. & THORPE R., (1992) - The Lesser Antillean Iguana, *Iguana delicatissima*, on St.-Barthélemy. *Herpetofauna* , **2**: 11.
- LAZELL Jr J. D., (1964) - The anoles (sauria, iguanidae) of the guadeloupéen Archipelago. *Bull. Mus. Comp. Zool.* , **131**: 361-401.
- LAZELL Jr J. D., (1972) - The Anoles (Sauria, Iguanidae) of the Lesser Antilles. *Bull. Mus. Comp. Zool.* , **143**: 1-115.
- LAZELL Jr J. D., (1973) - The Lizard Genus *Iguana* in the Lesser Antilles. *Bull. Mus. Comp. Zool.* , **145**: 1-28.
- PINCHON, R. P., (1967) - Quelques aspects de la nature aux Antilles. Fort de France, 254 p
- SCHWARTZ A. & HENDERSON R. W., (1990) - *Amphibians and reptiles of the West Indies. Descriptions, Distribution and Natural History* . Univ. Florida Press.
- THOMAS R., (1964) - The races of *Sphaerodactylus fantasticus* Duméril & Bibron in the Lesser Antilles. *Carib. J. Sci.* , **4**: 373-390.

L'ILET CHANCEL

Répartition de la végétation (d'après la carte IGN) et des colonies d'iguanes.
La description des types de végétation est faite dans le texte.

Echelle 0 65 130 260 m

-  plages
-  falaises
-  mangroves
-  milieux ouverts
-  bosquets à bois -cannèche
-  zones boisées (voir texte)

Principales concentrations d'iguanes

- 1 Site N°1 Rue Case-Nègre
- 2 Site N°2 Plage du Trapèze
- 3 Site N°3 Morne de l'Oratoire
- 4 Site N°4 Sud de la piste d'atterrissage
- 5 Site N°5 Morne 52
- 6 Site N°6 Plateau à opuntias
- 7 Site N°7 Massif d'arbres de l'avancée Sud

